

Dans ce numéro

■ À l'ordre du jour

Les réunions conjointes entre le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne et le CPS sont une opportunité de renforcer les **relations entre l'Union africaine et l'Union européenne**.

■ Analyse de situation

La résolution de **la crise à Madagascar** a été décrite comme un succès, mais la pauvreté rampante et la faiblesse du gouvernement freinent le processus de reconstruction du pays.

■ Vues d'Addis

La façon dont le CPS a fait face à la récente crise au **Burkina Faso** a une fois de plus mis à l'épreuve le concept de l'UA de subsidiarité des organisations sous-régionales.

■ Entretien avec le CPS

Martin Kobler, le chef sortant de la mission de la MONUSCO, discute avec *le Rapport sur le CPS* du futur de la mission et de l'importance d'organiser des élections crédibles en 2016.



Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

“ L'urgence de la situation humanitaire est trop souvent négligée

“ La CEDEAO a voulu accorder l'amnistie à Diendéré et ses hommes

“ Je suis très fier de ce que nous avons accompli jusqu'à présent, mais il reste encore beaucoup à faire



À l'ordre du jour

Relations UA-UE : au-delà du jumelage institutionnel

La réunion consultative conjointe annuelle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) et du Comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union européenne (UE) a eu lieu le 16 octobre dernier. Il est crucial que ces rencontres ne portent pas que sur les crises actuelles et que les questions litigieuses ne soient pas passées sous silence. Des discussions approfondies à propos de la question de la Cour pénale internationale (CPI) et de la mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) permettront en effet de faire avancer la relation entre les deux organisations.

Cette 8^{ème} réunion conjointe est le dernier exemple de l'interaction constante entre l'UA et l'UE dans le domaine de la paix et de la sécurité, qui s'est graduellement consolidée depuis leur première réunion en 2008. Il est important qu'un dialogue plus cohérent soit encouragé afin d'avoir un impact plus grand sur les défis communs en termes de paix et de sécurité.

La relation entre les deux organes s'est graduellement consolidée depuis 2008

Le renforcement des relations

Les membres du CPS ont rencontré pour la première fois leurs homologues européens le 30 septembre 2008. Selon un rapport du Conseil européen publié en décembre 2008, cette première rencontre a fourni « une opportunité d'améliorer la gestion des crises et le dialogue entre l'UA et l'UE en ce qui concerne les questions essentielles que sont le renforcement de l'architecture de paix africaine et des capacités africaines de paix ». Sept ans plus tard, cette rencontre, désormais annuelle, est devenue le principal mécanisme de mise en œuvre du partenariat UE-UA pour la paix et la sécurité.

La relation entre les deux organes s'est renforcée en dépit de leurs différences en matière de taille (27 États membres pour l'UE contre 15 pour le CPS de l'UA), de mandats (le CPS est un organe décisionnel alors que le COPS conseille le Conseil européen) et de capacités (le COPS de l'UE est appuyé par plusieurs organes bien établis, contrairement au CPS).

L'UE paye la facture du maintien de la paix

Le renforcement des relations a été mutuellement bénéfique dans le cadre de la stratégie conjointe UE-UA. D'un point de vue africain, le CPS est désormais en mesure d'avoir une relation plus directe avec le principal organe décisionnel européen en matière de sécurité, à savoir le Conseil européen. Cela est important car toutes les opérations de soutien à la paix de l'UA (telles que celle au Darfour ou

Président actuel du CPS

S.E.M Rachid Benlounes

Ambassadeur de l'Algérie en Éthiopie et Représentant permanent auprès de l'UA et de l'UNECA

Les membres actuels du CPS sont :

l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Burundi, l'Éthiopie, la Guinée équatoriale, la Gambie, la Guinée, la Libye, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, la Tanzanie et le Tchad

en Somalie) sont financées en majeure partie par la Facilité africaine de paix. Or, c'est la Commission européenne qui gère cet instrument financier, alors que les décisions d'affectation des ressources tombent sous le champ de compétence du COPS de l'UE.

D'un point de vue européen, une relation forte avec l'UA assure le respect du principe d'appropriation et d'action commune, afin que l'UE n'agisse pas unilatéralement en Afrique.

Au cours de cette année, l'on a assisté à des tentatives plus sophistiquées de parvenir à une compréhension commune des crises avant de renforcer la coordination. C'est ainsi que le CPS et le COPS de l'UE ont effectué en février dernier une visite conjointe sur le terrain au Mali, afin de participer aux efforts en vue de rétablir la paix et la sécurité dans le pays.

Une relation forte avec l'UA assure le respect du principe d'appropriation et d'action commune

Des défis communs

Selon le communiqué du CPS, la 8^{ème} réunion consultative conjointe a été précédée par la Retraite conjointe informelle inaugurale du CPS de l'UA et du COPS de l'UE, lors de laquelle les participants ont pu « partager leurs expériences, les meilleures pratiques et les leçons apprises en Afrique et en Europe », et ont convenu de « renforcer davantage leur coopération à travers des mesures concrètes ». Ces mesures comprennent notamment « l'organisation de séances d'information sur les questions de paix et de sécurité; l'entreprise de nouvelles missions conjointes sur le terrain dans des zones de conflit et de post-conflit ; l'organisation de la collecte et de l'analyse conjointes d'information sur le terrain dans les zones de conflit et post-conflit; ou encore l'organisation d'autres retraites conjointes des médiateurs et Envoyés/représentants spéciaux de l'UA, des CER/MR et de l'UE, en vue de créer une synergie et une harmonie ».

Les discussions lors de la réunion consultative conjointe ont porté essentiellement sur les situations de conflit et de crise en Afrique (Burundi, République centrafricaine, Libye, Mali/Sahel, Soudan du Sud et Somalie), sur la question des migrants, sur le terrorisme, sur le renforcement de la coopération entre le CPS de l'UA et le COPS de l'UE ainsi que sur le processus d'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA).

La principale difficulté lors de cette réunion a été de concilier leurs différentes approches concernant la CPI et la crise au Burundi (l'UE a imposé des sanctions contre les responsables burundais, ce que l'UA a refusé de faire). Chaque organisation a pris note de l'approche de l'autre mais aucune tentative de concilier ces visions n'a été faite.

Comment renforcer l'impact des réunions UA/UE ?

Le dialogue entre les deux organisations est entravé par plusieurs facteurs, notamment la prépondérance de la forme plutôt que de la substance. Par exemple, la réunion sur le terrain au Mali a eu lieu dans un contexte où aucun des deux organes n'était un acteur de premier plan. Dans ce cas, parvenir à une position commune n'aurait pas eu d'impact politique réel.

15

ÉTATS MEMBRES DU CPS

27

ÉTATS MEMBRES DU COPS

De plus, deux questions se posent en ce qui concerne les réunions dans leur forme actuelle.

La première concerne les orientations de la réunion. Si l'on se réfère aux sept premières rencontres, ce sont plutôt les crises du moment qui sont discutées, et non pas les thèmes plus généraux. La huitième rencontre confirme cette tendance. Le tableau ci-après montre que le CPS et le COPS de l'UE s'intéressent principalement aux crises en cours, et parfois au renforcement de l'APSA. Selon une étude suédoise, « la première réunion a été perçue comme un succès, malgré une tendance du côté africain à vouloir discuter des crises actuelles plutôt que du renforcement des capacités internes de l'UA ».

Le renforcement des capacités africaines en matière de gestion des crises est le principal objectif de la stratégie sécuritaire UA-UE, et les réunions conjointes sont censées être l'instrument principal de mise en œuvre de cet objectif. Certains redoutent ainsi que ce mécanisme ne perde sa portée stratégique pour ne s'occuper que de la gestion à court-terme des crises ; plutôt que d'élaborer des réponses proactives sur le long terme, il y a donc un risque que le CPS et le COPS ne fassent que réagir aux crises du moment.

Trop de sujets

La seconde interrogation porte sur le contenu de ces réunions. Chaque réunion conjointe rassemble au moins 35 participants, et le tableau ci-après montre la pléthore de sujets qui doivent être abordés durant une réunion. Puisque le nombre de participants ne peut être réduit, il conviendrait de réduire le nombre de thèmes à aborder afin d'améliorer le dialogue entre les partenaires.

L'impact des réunions consultatives conjointes annuelles du CPS et du COPS de l'UE reste encore à mesurer

De plus, il est essentiel que l'ordre du jour au niveau des Ambassadeurs ne porte que sur les sujets litigieux. Les réunions précédentes ont eu tendance à se concentrer sur les points qui font consensus et à délaisser les contentieux, sans tenter de les aplanir. Afin de garantir la cohérence de ce partenariat en matière de paix et de sécurité, la réunion annuelle conjointe doit permettre d'aborder et surmonter les divergences plutôt que de les passer sous silence. Une telle évolution permettrait une meilleure évaluation de l'impact des réunions des deux organes.

Cet impact reste en effet encore à mesurer. Il est certain que ces réunions permettent au CPS et au COPS de l'UE de renforcer leur position institutionnelle au sein de leur organisation respective, mais leur impact sur l'APSA et sur la résolution des conflits -au sens large- est moins évident, pour les raisons mentionnées ci-dessus.

Planifier d'avance : 2020

Par ailleurs, il est crucial que les deux Conseils se penchent sur le cadre général de leur relation. Le programme du 12 octobre du Conseil des affaires étrangères de l'UE prévoyait par exemple une discussion sur les « relations UE-ACP (post 2020) après l'expiration de l'Accord de Cotonou ». Cette question devra être abordée le plus tôt possible par le COPS de l'UE et le CPS.

La coexistence de la Stratégie commune Afrique-UE et de l'Accord de Cotonou complexifie et rend redondant le processus de prise de décision, ce qui peut entraver

l'efficacité de la coordination entre l'UE et l'UA en matière de gestion des crises. En conséquence, reconnaître le lien entre sécurité et développement et donner corps à l'ambition partagée de traiter l'Afrique comme un tout exige une rationalisation des instruments existants.

Documents pertinents

Conseil de l'Union européenne, *Rapport du président sur la PESD*, 16686/08, 9 décembre 2008.

Camille Elowson, *The Joint Africa–EU Strategy, A Study of the Peace and Security Partnership*, FOI Agence suédoise de recherche de défense, mars 2009.

Thomas Muehlmann et Umberto Tavalato, 'Cooperation between the PSC and the EU's Political and Security Committee', *Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine*, Institut d'études de sécurité, Pretoria, 2013.

Réunions	Thèmes
2008	<ul style="list-style-type: none"> • Crises du moment • Modalités de partenariat • Appui à l'APSA et renforcement des capacités africaines de maintien de la paix
2009	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités africaines de gestion et de résolution des crises • Prévention, gestion et résolution des crises en lien avec les élections • Expériences et leçons des conflits en Europe • Situations de conflit (Somalie, Soudan) • Coordination dans le cadre des Nations unies
2010	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention des conflits et situations de crise (Soudan, Somalie) • Sécurité et sûreté maritime • Partenariat paix et sécurité • Coordination UA-UE • Méthodes de travail communes
2011	<ul style="list-style-type: none"> • Situations de crise (Libye, Côte d'Ivoire, Soudan, Somalie) • Sécurité et sûreté maritime • Menaces transnationales • Méthodes de travail communes
2012	<ul style="list-style-type: none"> • Somalie • Soudan du Sud • Mali et Sahel • Guinée-Bissau • Action régionale contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) • Lutte contre le terrorisme • Coordination sur les questions globales
2013	<ul style="list-style-type: none"> • Mali et Sahel • Guinée-Bissau • Somalie • Soudan/Soudan du Sud • République démocratique du Congo/Grands Lacs • Action régionale contre la LRA
2014	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération paix et sécurité • Situations de crise et conflits (Soudan du Sud, Corne de l'Afrique, République centrafricaine, Golfe de Guinée) • Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix et de la sécurité



Analyse de situation

Madagascar

La situation à Madagascar était à l'ordre du jour du Conseil de paix et de sécurité le mois dernier, et l'UA a effectué du 21 au 25 septembre une importante mission de sensibilisation sur la réforme du secteur de la sécurité auprès des hauts-responsables du pays. Même si la médiation régionale a permis de résoudre l'impasse politique dans le pays, il reste beaucoup de problèmes à résoudre, notamment sur le front économique.

Ces deux dernières années, Madagascar a disparu de l'ordre du jour de l'UA. Cela n'a rien de surprenant : avec un président démocratiquement élu le pays est, sur le papier du moins, sur la voie du rétablissement, alors que bien d'autres situations sur le continent ont exigé une attention particulière de la part de l'organisation continentale et de ses institutions.

En dépit de signes encourageants de progrès, il convient de rester prudent quant au succès de la médiation effectuée par la Communauté de développement de l'Afrique australe. Le système démocratique du pays reste faible et sous-financé, ce qui le rend vulnérable, et le pays est aux prises avec une grave crise humanitaire qui a le potentiel de remettre en question tous les progrès effectués jusqu'à présent.

Le système démocratique du pays reste faible et sous-financé

Davantage d'efforts sont nécessaires

En 2009, le président Marc Ravalomanana était renversé par un ancien DJ, Andry Rajoelina, et forcé à l'exil. Vivement condamné par la communauté internationale, ce coup d'État avait provoqué la suspension du pays aux activités de l'UA.

Ce n'est qu'en janvier 2014 que le CPS a réintégré Madagascar au sein des instances de l'UA, après que le pays ait organisé des élections à la fin 2013. Fruit d'un long processus de médiation dirigé par la SADC avec l'appui de l'UA, ce scrutin a porté au pouvoir le président actuel, Hery Rajaonarimampianina.

« Au regard de la conclusion du processus de transition et de la restauration de l'ordre constitutionnel », le CPS a décidé en janvier 2014 de rétablir la participation de Madagascar aux activités de l'UA, rendant hommage au Médiateur de la SADC dans la crise malgache, l'ancien Président du Mozambique Joaquim Chissano, ainsi qu'à l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, ancien Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, pour leur engagement et implication active. En tant que président du Groupe international de soutien à Madagascar (GIS-M), l'actuel Commissaire à la paix et à la sécurité, Smail Chergui, continue de jouer un rôle crucial dans le dossier.

Succès diplomatique majeur pour la SADC et l'UA, la résolution de la crise politique malgache est un exemple de l'efficacité des solutions africaines aux problèmes africains ; la crise a été résolue pacifiquement et démocratiquement, et a abouti à la mise en place d'un gouvernement relativement stable et internationalement reconnu

Janvier 2014

MADAGASCAR RÉADMIS À L'UA

—même si le processus de médiation a parfois été retardé par les intérêts divergents des différentes organisations impliquées (y compris l'Organisation internationale de la Francophonie et la Commission de l'Océan indien).

Ce nouveau gouvernement est toutefois actuellement sous pression, d'anciennes rivalités ayant refait surface.

« Madagascar est dans une certaine mesure une « *success-story* » pour la diplomatie africaine, parce que l'objectif initial a été atteint —à savoir la restauration de l'État de droit, qui avait été détourné en 2009 », estime David Zounmenou, chercheur senior à l'Institut d'études de sécurité.

Ce nouveau gouvernement est toutefois actuellement sous pression

Mais ces élections et l'arrivée au pouvoir du nouveau président ne signifient pas que les problèmes du pays ont disparu. « La diplomatie africaine a tendance à ignorer que le gros du travail commence lorsque le nouveau gouvernement a prêté serment. Prenons l'exemple de Madagascar; la situation politique est loin d'être résolue. De nouveaux différends se développent et s'ajoutent aux anciens, de nouvelles allégeances se forment et de nouvelles configurations émergent. (...)L'UA, la SADC et les partenaires externes oublient la seconde étape, qui consiste à aider le pays à renforcer ses institutions. Le renforcement institutionnel n'a pas l'appui de la communauté internationale, probablement en raison de l'argument classique de la souveraineté nationale ».

La plupart des observateurs -y compris Rajoelina- pensaient que Rajaonarimampianina serait une marionnette de celui-ci, qui ne pouvait pas se présenter aux élections. Or, le nouveau président semble avoir bien pris les choses en main. Il a notamment décidé d'agir en dehors des structures traditionnelles du pouvoir, qui ne servent qu'à encourager la mauvaise gouvernance et la corruption.

« [Rajaonarimampianina] est impliqué, il agit en dehors du système traditionnel de patronage et évite de trop faire confiance aux grosses entreprises qui lui font la cour. La situation est telle que sa marge de manœuvre au sein de ce système est limitée. [Parce qu'il tente de faire les choses différemment], il a les pieds et poings liés », explique Piers Pigou, directeur du projet Afrique australe pour l'*International Crisis Group*.

De plus, le gouvernement est au bord de la banqueroute. Selon un responsable de l'ONU à Madagascar, les finances sont tellement précaires que le président voyage rarement à travers le pays, à moins que ce ne soit quelqu'un d'autre qui paye.

De plus, Ravalomanana et Rajoelina, les deux protagonistes de la crise, ont cherché par tous les moyens à relever Rajaonarimampianina de ses fonctions. Ils sont tellement opposés à ce dernier que leurs mouvements politiques respectifs, Tiako i Madagasikara (TIM) et *Together with Rajoelina* (MAPAR), ont forgé une alliance temporaire au Parlement.

Le TIM et le MAPAR ont lancé une procédure de destitution de Rajaonarimampianina en mai dernier, qui a récolté 121 votes sur 151. Cette destitution a par la suite été rejetée par la Cour constitutionnelle, qui a estimé qu'elle était « infondée ».

L'UA rapidement appuyé cette décision. La présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a notamment exhorté dans un communiqué « les acteurs malgaches à faire preuve d'un sens élevé des responsabilités et à épargner à leur pays un nouveau cycle d'instabilité, qui ne ferait que compliquer la mobilisation du soutien international dont Madagascar a tant besoin pour son relèvement socio-économique après plusieurs années de crise ».

Même s'il reste au pouvoir, il n'est pas certain que Rajaonarimampianina puisse finir son mandat, qui expire en 2018. Ses rivaux cherchent tous les prétextes pour le renverser, ce qui pourrait recréer les conditions pour une nouvelle lutte de pouvoir entre Ravalomanana et Rajoelina.

Il n'est pas certain que Rajaonarimampianina puisse finir son mandat

Le secteur de la sécurité est un autre acteur important de la stabilité d'un pays. « Des interrogations subsistent concernant le secteur de la sécurité, qui a déjà joué le rôle de faiseur de rois par le passé. À sa décharge, cette fois-ci il est resté en arrière-plan », explique Pigou, qui attribue cet état de fait à des nominations plutôt habiles de la part de Rajaonarimampianina. « Hery a nommé des commandants qui sont loyaux aux dispositions constitutionnelles plutôt qu'à un individu en particulier ».

Un important processus de réforme du secteur de la sécurité, initié par l'UA en collaboration avec le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées, s'est achevé fin septembre dernier. L'initiative avait pour but de « sensibiliser les hauts responsables et la société civile sur les réformes du secteur de la sécurité visant à aider le gouvernement et la société à renforcer les capacités des institutions malgaches, en préparation d'un processus national de réforme du secteur de la sécurité ». L'UA a par ailleurs salué l'implication des autorités malgaches dans ce processus.

La situation humanitaire

Ce jeu de pouvoirs entre politiciens malgaches se déroule sur fond de crise humanitaire, l'une des plus graves du monde. Rien que cette année, le pays a été touché par une invasion de criquets qui a décimé les récoltes; une inondation dans le centre du pays, qui a déplacé des dizaines de milliers de personnes; une sécheresse dans les régions du sud, qui a placé des milliers de personnes dans une situation d'insécurité alimentaire; et de fréquents cyclones.

Alors qu'au moins 70% de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté (certaines estimations moins conservatrices suggèrent un pourcentage plus élevé) et que 80% des personnes vivent en milieu rural, loin de tous les services de base, ces désastres ont un impact encore plus important. Actuellement, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) estime que 47% des enfants malgaches de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique. En plus d'affecter le développement mental et physique des enfants, la malnutrition chronique a un énorme impact économique sur le pays à moyen terme. Selon la Banque mondiale, les pays connaissant des niveaux élevés de malnutrition chronique perdent 2 à 3% de leur produit national brut.

Pour Zounmenou, c'est sur ce point que la communauté internationale devrait faire davantage. « L'instabilité politique perdure et affecte les conditions de vie. Il faut des politiques économiques qui prennent en compte le fait que 70% des personnes vivent dans la pauvreté à Madagascar. Malheureusement, il semble que l'appui à Madagascar soit considéré comme terminé ».

Pigou partage cet avis : « La plupart des gens ont été exclus de l'économie formelle pendant un certain temps. Le niveau de vie a fortement chuté après 2009. Les optimistes diront que la chute libre a été interrompue, mais la situation ne s'est pas améliorée et il y a peu d'espoir que cela arrive ».

Malgré ses énormes problèmes, Madagascar reçoit très peu d'aide au développement ou d'aide humanitaire. Pour la représentante de l'UNICEF à Madagascar, Elke Wisch, le pays est « orphelin des donateurs » : l'aide qu'il

reçoit est insuffisante comparé à l'ampleur du problème (ou à ce que d'autres pays avec des problèmes similaires reçoivent). Madagascar est généralement considéré sous le prisme de sa biodiversité exceptionnelle, avec ses lémuriens attendrissants et la trilogie de films d'animation ostensiblement basée sur le pays. L'urgence de la situation humanitaire, qui est pourtant bien réelle, est quant à elle trop souvent négligée.

C'est là que l'UA et les organisations régionales peuvent faire la différence pour le pays. Des progrès ont été effectués sur le plan politique, même si la situation reste fragile, mais la crise malgache dépasse la sphère politique. L'aspect humanitaire a été négligé pendant trop longtemps, alors que les deux volets de la crise se nourrissent l'un l'autre : un gouvernement qui n'apporte aucune amélioration socio-économique ne peut conserver sa crédibilité.

Madagascar a encore besoin d'aide. Plus que jamais

Même si la médiation de la crise est effectivement un succès pour la diplomatie africaine, il est encore trop tôt pour s'auto-féliciter. Madagascar a encore besoin d'aide, et plus que jamais. Le CPS en particulier a le pouvoir de s'assurer que le pays reste à l'ordre du jour du continent et de la communauté internationale, et qu'il reçoive l'attention dont il a tant besoin.

Documents pertinents

Communiqué de presse : les partenaires de l'UA achèvent leur mission de sensibilisation à la réforme du secteur de la sécurité à Madagascar (<http://www.peaceau.org/uploads/com.pr.joint.-madagascar-25.09.2015.pdf>)

Communiqué de presse : l'UA appelle à la retenue et au sens des responsabilités à Madagascar (<http://www.peaceau.org/uploads/auc-com-madagascar-17-06-2015.pdf>)

Communiqué de la 415^{ème} réunion du CPS sur la situation à Madagascar (<http://www.peaceau.org/uploads/psc-pr-415-madagascar-27-01-2014.pdf>)

Vues d'Addis

Burkina Faso, un test pour l'UA et sa capacité à atténuer les crises



Le 17 septembre 2015, moins d'un mois avant la date prévue des élections générales, le Régiment de sécurité présidentielle (RSP, la garde présidentielle) du Burkina Faso, dirigé par le général Gilbert Diendéré, a réalisé un coup d'État contre le gouvernement de transition. Le coup fut de courte durée, grâce à l'intervention du CPS), des dirigeants de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et au refus catégorique de la part de la majorité de la population à accepter le coup d'État.

Cependant, certains se questionnent quant à l'ampleur du rôle du CPS dans la résolution de cette crise, par rapport à celui des dirigeants régionaux.

Les événements qui se sont déroulés dans les jours ayant suivi le coup d'État indiquent qu'en l'espèce, le CPS a agi par principe, en fondant ses décisions sur la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, signée et ratifiée par le Burkina Faso en 2010. Le CPS a rejeté tout compromis avec Diendéré et son RSP, sans égards pour leurs doléances. De son côté, la CEDEAO a offert aux putschistes une porte de sortie afin de préserver la paix et de prévenir une intensification de la crise. L'organisation sous-régionale a également appelé à l'organisation d'« élections inclusives », prévues initialement pour le 11 octobre 2015, cédant ainsi à la demande de Diendéré pour que la vieille garde de l'ancien parti au pouvoir, qui avait été exclue du scrutin, puisse être autorisée à y participer.

La CEDEAO a offert aux putschistes une porte de sortie afin de préserver la paix

Fait intéressant, quatre des États membres du CPS qui sont également membres de la CEDEAO ont pris en l'espace de quelques jours des décisions contradictoires, d'abord dans le cadre du CPS puis de la CEDEAO. L'UA va devoir se pencher sur cette situation délicate. Le principe tant acclamé de subsidiarité a une nouvelle fois été mis à rude épreuve.

On peut également se demander ce que la population du Burkina Faso pense de l'intervention de l'UA. Après tout, c'est suite à un soulèvement populaire que l'ancien président Blaise Compaoré avait été évincé moins d'un an auparavant. Le coup d'État représentait donc un coup dur pour le processus de démocratisation.

Selon Ibrahim Maiga, chercheur à l'Institut d'études de sécurité, « l'UA a certainement gagné en crédibilité auprès des citoyens burkinabè. La position ferme de l'UA a renforcé la détermination de la société civile à pousser pour le statu quo ante ».

L'UA guidée par des principes

L'UA a fondé ses décisions sur trois principes pour gérer la crise au Burkina Faso : le soutien à la constitution du pays, la subordination des forces de sécurité à un

gouvernement civil, et la coordination des efforts internationaux pour résoudre la crise.

Lorsque la première crise a éclaté en octobre 2014, à la veille d'un vote au Parlement pour autoriser un changement constitutionnel qui devait permettre à Compaoré de briguer un troisième mandat, l'UA a maintenu sa position quant à l'importance de respecter la Constitution. Lorsque le soulèvement populaire a abouti à la saisie du pouvoir par l'armée et à la suspension de la constitution—un autre coup de courte durée—l'UA a fermement condamné la situation dans sa déclaration du 3 novembre 2014.

L'UA a donné une semaine au Burkina Faso pour nommer un gouvernement civil de transition. L'organisation a décidé de ne pas imposer des sanctions suite à la nomination de Michel Kafando en tant que chef d'État par intérim.

Elle est toutefois restée préoccupée par le rôle de l'armée au sein du gouvernement de transition, notamment parce que le Premier ministre Isaac Zida était parmi ceux qui s'étaient emparés du pouvoir après la chute de Compaoré. Dans des déclarations publiées en février et en juillet, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, avait ainsi exprimé son inquiétude au sujet du rôle de l'armée au Burkina Faso.

Enfin, plusieurs mesures prises par l'UA illustrent un certain désir de coordonner les efforts. L'ancien Premier ministre togolais Edem Kodjo, nommé en tant qu'Envoyé spécial pour coordonner les efforts entre l'UA, de la CEDEAO et de l'ONU, a joué un rôle important d'appui lors la rédaction de la charte de transition constitutionnelle qui a été adoptée le 16 novembre 2014. Deux jours plus tard, l'UA a créé le Groupe international de suivi et d'accompagnement de la Transition au Burkina Faso (GISAT-BF), dont elle assure la co-présidence avec la CEDEAO.

Quelques jours à peine après le coup d'État, l'UA a mis en place des mesures vigoureuses

La ligne dure contre les putschistes

Les mêmes principes qui ont guidé les actions antérieures de l'UA ont été mis de l'avant lors du coup de septembre 2015.

Quelques jours à peine après le putsh, l'UA a mis en place des mesures vigoureuses à l'encontre de Diendéré et de sa clique, envoyant un message clair que les coups d'État ne seraient pas tolérés. L'organisation panafricaine est allée aussi loin que de qualifier les putschistes de «terroristes», une catégorisation qui implique d'importantes conséquences juridiques.

Sur le front politique, l'organisation a immédiatement suspendu le Burkina Faso de toutes les activités de l'UA et a imposé aux putschistes une interdiction de voyager si le statu quo ante n'était pas rétabli dans les 96 heures suivant la déclaration du 18 septembre. Elle a également appelé à la suspension de toute coopération économique, politique et militaire par les partenaires internationaux du Burkina Faso et a imposé un gel des avoirs des putschistes. L'UA a également appelé à des consultations avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UÉMOA) afin d'empêcher les putschistes d'utiliser les réserves du Burkina Faso à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCÉAO).

4 novembre 2014

L'UA EXIGE LE RETOUR À UN
POUVOIR CIVIL

18 septembre 2015

L'UA CONDAMNE LE COUP D'ÉTAT ET
SUSPEND LE BURKINA FASO

De toute évidence, l'UA était déterminée à ne faire aucune concession aux putschistes et à obtenir un retour au statu quo. L'organisation continentale a également mis l'accent sur l'importance d'une action commune. Sa première réaction suite au coup d'État a été de publier un communiqué conjoint avec l'ONU et la CEDEAO. Mais dans les faits, la manière dont la CEDEAO a géré la situation n'a pas été conforme à ce que l'UA et le CPS avaient à l'esprit.

La CEDEAO à la recherche d'un compromis

Malgré l'accent mis sur le caractère concerté des actions à entreprendre et sur la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, les efforts de coordination ont rapidement pâti des positions beaucoup plus conciliantes des dirigeants régionaux face aux putschistes.

La CEDEAO, en tant qu'organisation sous-régionale ouest-africaine, était l'interlocuteur naturel des putschistes à Ouagadougou. Le président sénégalais Macky Sall, actuel président en exercice de la CEDEAO, et le président béninois Thomas Boni Yayi ont été dépêchés au Burkina Faso quelques heures à peine après le coup d'État pour rencontrer les dirigeants. L'objectif était donc de trouver une solution immédiate et une issue à la crise. «Notre rôle est de mettre un terme à l'escalade afin d'empêcher le pays de sombrer dans la violence», déclarait ainsi Sall à l'époque.

Suite à cette visite et aux discussions avec les parties prenantes, la CEDEAO a proposé un projet d'accord politique qui appelait à la libération des détenus, à la restauration des institutions de transition et au retrait de l'armée du gouvernement. Aucun problème jusqu'ici.

Toutefois, la CEDEAO a également voulu accorder l'amnistie à Diendéré et ses hommes, limitant ainsi toute possibilité de recours contre eux.

La CEDEAO a également appelé à un «processus ouvert, inclusif, libre et transparent» ce qui, entre les lignes, représentait un soutien à l'une des principales préoccupations du RSP -qui est d'ailleurs probablement la raison derrière le coup d'État : la possibilité que d'anciens membres du parti au pouvoir puissent participer aux élections à venir. Ceux-ci en avaient en effet été exclus par la commission électorale, une décision controversée et contestée par la Cour de justice de la CEDEAO.

Ces propositions de la CEDEAO contrastaient nettement avec la position de l'UA, qui appelait au rétablissement sans conditions du statu quo ante de la part des putschistes.

Dans leur communiqué publié au sortir d'une réunion tenue à Abuja le 22 septembre, suite à la libération de Kafando mais avant son rétablissement à la tête de la transition, les chefs d'État de la CEDEAO mettaient l'accent sur le dialogue et la

réconciliation nationale plutôt que sur d'éventuelles sanctions. «À ce stade où le dialogue est crucial pour l'unité nationale et la stabilité au Burkina Faso, les chefs d'État et de gouvernement demandent pour la paix, une ouverture d'esprit et un esprit de compromis», indique le texte.

Les dirigeants de la CEDEAO demandaient également au CPS, dans des termes non équivoques, de s'occuper de ses propres affaires. «Elle [la CEDEAO] insiste également sur le respect du principe de subsidiarité qui régit les relations entre l'Union africaine et les communautés économiques régionales», souligne le communiqué.

Les propositions de la CEDEAO contrastaient nettement avec la position de l'UA

Les Burkinabé choisissent la solution de l'UA

Ce qui est advenu par la suite a peu à voir avec un compromis ou une quête pour le dialogue et la réconciliation. Le 25 septembre, le RSP a été dissout et le gouvernement de transition a été rétabli. Il n'était plus question d'amnistie pour les putschistes.

Toutefois, les sanctions contre les putschistes ont été mises en suspens, grâce au dénouement pacifique de la crise, ce qui a permis à la CEDEAO de sauver la face et a évité au CPS d'avoir à contredire ouvertement l'organisation sous-régionale.

Lors d'une réunion des chefs d'État du CPS tenue à New York le 26 septembre, le CPS a salué le rétablissement du gouvernement intérimaire et levé la suspension du Burkina Faso aux activités de l'UA, citant de nouveau la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance comme base légale de sa décision. Aucune mention n'était faite du projet d'accord politique négocié par la CEDEAO ni d'une éventuelle amnistie. Au contraire, le CPS a souligné l'article 25 de la Charte qui stipule que «les auteurs de changement anticonstitutionnel de gouvernement ne doivent ni participer aux élections organisées pour la restitution de l'ordre démocratique, ni occuper des postes de responsabilité dans les institutions politiques de leur État».

Les leçons apprises et les options pour l'avenir

Cela n'est pas la première fois l'Afrique est témoin d'un manque de cohérence entre le CPS et les communautés économiques régionales. Que faire pour remédier à cela ?

Malgré une volonté claire de résoudre d'une manière coordonnée la crise au Burkina Faso, aucun envoyé spécial n'a

été nommé pour coordonner la réponse lorsque la situation a dégénéré suite au coup d'État du 17 septembre, comme cela avait été le cas en 2014. Une telle nomination aura peut-être évité ces dissensions entre le CPS et la CEDEAO.

Un facilitateur qui soit à la fois membre du CPS et de l'organisation sous-régionale pourrait également être nommé. Dans le cas du Burkina Faso, le Nigeria, le Niger, la Gambie et la Guinée étaient tous en position d'occuper ces fonctions de facilitation.

Enfin, les chefs d'État de l'Assemblée de l'UA devront éventuellement se prononcer sur la question de la subsidiarité, qui revient régulièrement lorsqu'émergent des crises.

Les chefs d'État de l'UA auront à se prononcer sur la question de la subsidiarité

La subsidiarité est basée sur la prémisse selon laquelle la proximité géographique d'une CER avec une situation conflictuelle donnée lui donnerait une meilleure compréhension des dynamiques en jeu. Mais cette proximité peut aussi entraîner une certaine complaisance. Au Burkina Faso, la CEDEAO a fait preuve de flexibilité dans sa recherche d'un compromis, alors que l'UA a adopté une approche rigide.

Dans ce genre de situations, l'UA pourrait apporter distance et impartialité. Dans le contexte du Burkina Faso, la dissolution de la garde présidentielle a remis ce débat à plus tard. Mais les mêmes questions demeurent : le CPS doit-il simplement se faire l'écho des solutions régionales ? Ou bien ce sont les CER qui sont tenues de mettre en œuvre les résolutions du CPS ? Les dirigeants africains doivent proposer une ligne directrice qui permette d'assurer une réponse cohérente et efficace face aux crises.

Sources

CEDEAO, *Communiqué final – Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement sur la crise politique au Burkina Faso*, 22 Septembre 2015

Union africaine, *Communiqué de la 544e réunion du CPS*, 18 septembre 2015

Union africaine, *Communiqué de presse, «L'Union africaine réitère son plein soutien à la transition au Burkina Faso et à sa conclusion dans les délais convenus»*, 12 juillet 2015

Union africaine, *Communiqué de presse, «L'Union africaine est préoccupée par la situation au Burkina Faso»*, 4 février 2015

Union africaine, *Communiqué de la 468e réunion du CPS*, 18 novembre 2015

Union africaine, *Communiqué de la 465e réunion du CPS*, 3 novembre 2015

Union africaine, *Communiqué de presse, «L'Union africaine appelle à une transition civile et consensuelle au Burkina Faso»*, 1^{er} novembre 2014

Date	Les efforts de médiation au Burkina Faso (UA, CEDEAO et autres acteurs)	
2014	30 oct	La présidente de la Commission de l'UA envoie une équipe à la délégation conjointe UA-ONU-CEDEAO
	31 oct	Le président Blaise Compaoré démissionne suite à des protestations populaires contre sa tentative de supprimer la limite constitutionnelle du nombre de mandats
	1 ^{er} nov	Le CPS appelle à une transition consensuelle à un pouvoir civil
	3 nov	Le CPS condamne la suspension de la constitution et la prise du pouvoir par l'armée ; réaffirme l'impératif d'une transition civile et consensuelle menant à des élections libres et justes ; réaffirme les droits et devoirs des forces armées de sécurité qui obéissent à l'autorité civile
	3 nov	Nomination d'Edem Kodjo en tant qu'Envoyé spécial de l'UA pour le Burkina Faso
	17 nov	La présidente de la Commission de l'UA salue le projet de transition constitutionnelle devant mener à des élections d'ici un an
	18 nov	Le CPS appelle à la création d'un forum international pour appuyer la transition au Burkina Faso
2015	13 jan	Réunion inaugurale du GISAT-BF à Ouagadougou
	5 fév	La présidente de la Commission de l'UA réaffirme l'obligation pour les forces de défense et de sécurité de respecter les institutions et l'accord de transition
	30 mar	Seconde réunion du GISAT-BF à Ouagadougou
	12 juin	Troisième réunion du GISAT-BF à Johannesburg
	12 juil	La présidente de la Commission de l'UA réaffirme l'obligation pour les forces de défense et de sécurité de se soumettre à l'autorité politique
	17 sept	La garde présidentielle de l'ancien président Compaoré (le Régiment de sécurité présidentielle, RSP), renverse le gouvernement de transition et proclame un « Conseil national de la démocratie »
	17 sept	L'UA, l'ONU et la CEDEAO condamnent l'enlèvement du président par intérim Michel Kafando et du Premier ministre Isaac Zida, ainsi que la violation de l'accord de transition, et demande à ce que les forces de sécurité se soumettent aux autorités politiques, dans ce cas au gouvernement de transition
	18 sept	Le CPS adopte des sanctions contre les responsables du coup d'État et exige un retour du status quo ante
	22 sept	Un projet d'accord politique de la CEDEAO demande la libération de Kafando et de son Premier ministre ; le retrait de l'armée du gouvernement de transition ; limite la compétence du gouvernement de transition pour tout ce qui ne concerne pas les élections ; appelle à l'adoption d'une loi d'amnistie suite aux événements du 16 et 17 septembre ; inclut des personnalités pro-Compaoré comme candidats aux prochaines élections présidentielles. La CEDEAO invite l'UA à lever les sanctions contre le Burkina Faso
	23 sept	Le gouvernement Kafando est rétabli
	25 sept	Le gouvernement de transition décide de la dissolution et du désarmement de la RSP, de l'exclusion des candidats de l'ancien parti et contre l'amnistie
	26 sept	Le CPS suspend la mise en œuvre des sanctions et lève la suspension du Burkina Faso aux activités de l'UA
16 oct	Le responsable du coup d'État, le général Gilbert Diendéré, sera jugé par un tribunal militaire pour trahison et crimes contre l'humanité	



Entretien avec le CPS

« Les opérations de paix sont comme des aspirines, mais ce dont nous avons vraiment besoin, c'est d'antibiotiques »

Le Représentant spécial de l'ONU pour la République démocratique du Congo (RDC), Martin Kobler, a terminé son mandat à la fin du mois dernier. Le Rapport sur le CPS a discuté avec lui de son mandat à la tête de l'une des plus grandes missions de maintien de la paix dans le monde, la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Votre mandat en tant que Représentant spécial de l'ONU a pris fin. Croyez-vous que l'ONU a rempli son rôle dans la stabilisation du conflit qui prévaut dans l'est de la RDC ?

Je quitte le Congo avec un sentiment de satisfaction face à ce qui a été réalisé, mais le travail est loin d'être terminé. Jetez un œil à la situation en août 2013, quand je suis arrivé : les rebelles du M23 avaient pris le contrôle de pans entiers de la province du Nord-Kivu et pilonnaient régulièrement Goma. Aujourd'hui, alors que je quitte la RDC, Goma est devenue une ville dynamique, dont les habitants peuvent vaquer à leurs activités quotidiennes sans aucune menace sécuritaire majeure. L'économie est en plein essor, un nouveau vol commercial international relie la ville au monde et nous espérons que plus de compagnies aériennes suivront la tendance dans un avenir proche. Ceci est juste un exemple de la façon dont la situation s'est améliorée.

Nous aurions pu accomplir beaucoup plus avec une coopération pleine et entière entre les Forces armées de la RDC et la MONUSCO

En plus de la défaite du M23, tous les principaux groupes armés, y compris l'ADF [les Forces démocratiques alliées], le FRPI [Front de résistance patriotique de l'Ituri], les FNL [Forces nationales de libération] et plusieurs autres, ont été considérablement affaiblis, principalement grâce aux opérations menées conjointement par les FARDC [Forces armées de la RDC], et la force de la MONUSCO. Nos troupes sont déployées dans les zones clés dans l'est de la RDC où leur présence a un impact positif très important en termes d'amélioration de la situation sécuritaire et de stabilisation.

Donc oui, je suis très fier de ce que nous avons accompli jusqu'à présent. Mais bien sûr, tout n'est pas parfait et il reste encore beaucoup à faire. Ainsi, bien que je sois en grande partie satisfait et fier de ce que nous avons accompli, je suis également frustré puisque nous aurions pu faire beaucoup plus avec une coopération pleine et entière entre les FARDC et la MONUSCO. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne nos opérations contre les FDLR [Forces démocratiques de libération du Rwanda] au Nord et au Sud-Kivu, où les progrès dans la lutte contre ce groupe ont été minces.

Quel a été le rôle de la Brigade d'intervention (BI) de la MONUSCO dans la neutralisation des groupes armés dans l'est de la RDC ?

La BI a joué un rôle crucial dans la neutralisation des groupes armés dans l'est de la RDC, en particulier dans la lutte contre le M23. Bien sûr, cela a été un effort collectif non seulement de la BI, mais aussi des autres contingents militaires de la MONUSCO. Cependant, il est important de garder à l'esprit que c'était la première fois que l'ONU décidait d'utiliser une brigade robuste dédiée à la lutte contre des groupes armés. C'est sans précédent et cela a joué un rôle crucial en nous aidant à nous débarrasser du M23. La BI démontre que notre rôle est non seulement de coordonner la planification et d'aider au soutien logistique, mais aussi de nous battre aux côtés des FARDC – d'aller dans la brousse et dans la jungle avec eux, de vivre et de lutter ensemble, côte à côte. Avec son mandat offensif, la BI change complètement la donne et sa puissance de feu peut aider les FARDC à combattre plus efficacement les groupes armés. Voilà pourquoi nous demandons au gouvernement de la RDC de collaborer plus étroitement avec la mission afin de neutraliser les groupes armés qui subsistent, en particulier l'ADF et les FDLR. Nous devons faire un meilleur usage de cet outil novateur et puissant et nous sommes confiants au regard des progrès réalisés à cette fin dans nos discussions avec le gouvernement.

Cela a-t-il été facile de travailler avec les pays fournissant les contingents de la BI, à savoir l'Afrique du Sud, le Malawi et la Tanzanie ? Comment leurs préoccupations nationales ont-elles influencé leur participation à la BI ?

L'Afrique du Sud, le Malawi et la Tanzanie ont été très généreux et coopératifs dans le déploiement des troupes nécessaires à la réussite de l'expérience que représente la BI. Ces trois pays se sont avérés être extrêmement efficaces et dévoués à la cause. Je ne peux qu'exprimer ma gratitude envers leur générosité et leur soutien.

Leurs soldats ont tous servi avec dévouement le drapeau onusien, sous la direction du commandant de la Force et sous mon autorité en tant que Représentant spécial du Secrétaire général. Aujourd'hui, il y a des spéculations concernant la date de début d'éventuelles opérations militaires contre les FDLR ainsi que sur la participation ou non des troupes de la BI aux combats. Personnellement, je n'ai pas le moindre doute que la BI, de même que tous les autres contingents de la MONUSCO, s'engagera de toutes ses forces contre les FDLR et tout autre groupe dès que l'ordre lui en sera donné. De ce que j'ai pu voir,

les troupes de la BI méritent vraiment notre reconnaissance et nos félicitations car elles prêchent par l'exemple, et car elles changent la façon dont nous pensons et mettons en œuvre le maintien de la paix.

Les relations entre l'ONU et le gouvernement de la RDC ont été tendues. Se sont-elles améliorées ?

Comme dans toute relation, nous avons eu des hauts, des bas et parfois aussi des désaccords avec des membres du gouvernement de la RDC sur certaines questions. Par exemple, nous ne sommes pas d'accord face à la demande du gouvernement que la MONUSCO réduise ses troupes au-delà du plafond de 10% fixé par notre mandat. À notre avis et de l'avis du Conseil de sécurité, de nouvelles réductions devront être liées à des améliorations concrètes de la situation sécuritaire sur le terrain et à la restauration effective de l'autorité de l'État dans les zones libérées du joug des groupes armés. Le dialogue stratégique avec le gouvernement a été pour nous un excellent forum lors duquel nous avons réalisés d'excellents progrès dans l'évaluation conjointe de la situation sécuritaire sur le terrain. Nous allons continuer à utiliser ce forum pour travailler ensemble afin de parvenir à un échéancier approprié quant à notre retrait progressif. Notre objectif est commun: la MONUSCO doit quitter la RDC et il s'agit désormais de se mettre d'accord sur notre stratégie de sortie, et plus particulièrement sur les conditions auxquelles seront liées les réductions subséquentes d'effectifs. Notre principale préoccupation est de faire en sorte que le pays ne soit pas déstabilisé par un retrait prématuré et précipité de la MONUSCO. Nous insistons également, conformément à notre mandat, sur l'importance d'un processus électoral crédible ainsi que sur le respect des droits humains et de l'espace politique. L'évolution de ces éléments permettra de déterminer la vitesse à laquelle nous quitterons la RDC.

La MONUSCO doit quitter la RDC et il s'agit désormais de se mettre d'accord sur notre stratégie de sortie

Mais je tiens à souligner les relations d'amitié que j'ai pu développer et apprécier avec plusieurs membres du gouvernement de la RDC. Je suis particulièrement heureux d'avoir en la personne du Premier ministre Augustin Matata Ponyo, un ami que je rencontre fréquemment et qui m'a souvent offert de précieux conseils. J'ai également eu une relation de travail exemplaire avec l'ancien ministre de la Défense.

Pensez-vous qu'un conflit politique pourrait émerger en RDC dans la période devant mener aux élections présidentielles qui se tiendront en 2016 ?

Les élections de 2016 seront cruciales pour la consolidation de la démocratie en RDC. Elles représentent une occasion véritablement historique: pour la première fois dans l'histoire du pays, nous assisterons peut être à un transfert pacifique du pouvoir d'un président élu à un autre. Je reste optimiste, mais plusieurs problèmes doivent être traités en priorité. En particulier, le calendrier électoral doit être réaliste par rapport à la réalité sur le terrain. Il y a aussi la question de la mise à jour du registre électoral afin d'inclure les électeurs les plus jeunes. La recherche d'un financement suffisant pour le processus électoral est un autre défi. La MONUSCO a pour mandat de soutenir le processus sur en offrant un appui logistique ainsi que ses bons offices, et nous sommes prêts à assurer ce soutien aussi longtemps que les exigences constitutionnelles seront respectées et que la tenue en temps opportun des élections présidentielles et législatives ne sera pas en péril. Avec 13 mois devant nous jusqu'en novembre 2016, je crois que le gouvernement a encore le temps d'organiser les élections présidentielles et législatives. Mais il doit être conscient que les attentes du peuple congolais à l'égard de ces élections sont très élevées, et que pour que les scrutins soient organisés dans un délai raisonnable, c'est dès maintenant qu'il faut agir.

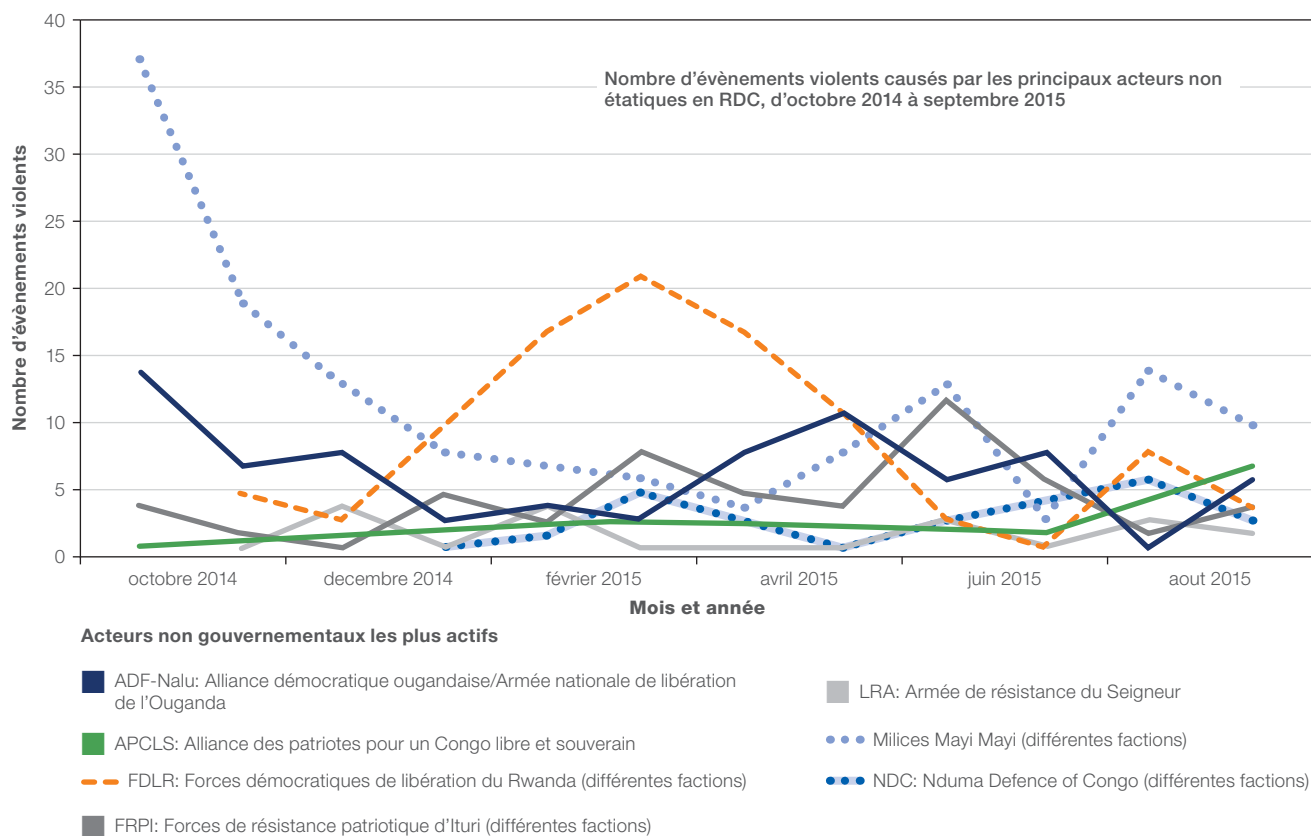
Les élections de 2016 seront cruciales pour la consolidation de la démocratie en RDC

Quel peut être le rôle de l'ONU et de l'UA en termes d'alerte précoce, pour éviter une escalade du conflit comme nous l'avons vu au Burundi cette année ?

Il y a toujours des signes clairs quand une situation politique commence à se détériorer et menace de se transformer en un conflit violent. L'ONU et l'UA ont tous deux un rôle très important pour alerter la communauté internationale en cas de risques d'escalade d'un conflit. La prévention des conflits est peut-être l'aspect le plus important de notre travail. Dans un contexte de tensions accrues liées à des processus électoraux, nous devons être particulièrement proactifs en travaillant en étroite collaboration pour nous assurer, par la voie diplomatique et les négociations, que ces tensions ne dégénèrent pas en conflits. Dans la région des Grands Lacs, il convient de mentionner l'efficace diplomatie de la navette (*shuttle diplomacy*) mise en œuvre par les membres de l'équipe d'envoyés internationaux représentant l'ONU et l'UA, ainsi que par les États-Unis et l'UE, qui voyagent sans relâche à travers la région. Ces envoyés prennent part en coulisse à des efforts discrets de plaidoyer et de médiation afin d'identifier et de désamorcer d'éventuels conflits en gestation. Les opérations de paix mandatées par l'ONU et par l'UA sont comme des aspirines, mais ce dont nous avons vraiment besoin, c'est d'antibiotiques qui puissent traiter les causes profondes des conflits, comme la bonne gouvernance et le respect des principes démocratiques et des droits humains—la base de toute société. Seules ces choses pourront garantir une paix durable.

Le conflit en cours en RDC

En février 2015, les Forces armées de la RDC ont décidé d'attaquer les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) sans l'aide de la MONUSCO, ce qui provoqué une augmentation des attaques de ce groupe. L'activité des autres acteurs non-étatiques en RDC a fluctué considérablement au cours de l'année.



Source: Armed Conflict Location and Event Data Project conflict trends report, octobre 2015

À propos de l'ISS

L'Institut d'Études de Sécurité est une organisation africaine œuvrant au renforcement de la sécurité humaine sur le continent. Elle effectue de la recherche indépendante et reconnue, fournit des analyses et conseils sur les politiques provenant d'experts, tout en menant des formations pratiques et de l'assistance technique.

Les personnes qui ont contribué à ce numéro

Liesl Louw-Vaudran, Consultante

Yann Bedzigui, Chercheur, ISS Abéba

Simon Alison, Consultant sénior de l'ISS

Jean-Guilhem Bargues, Traducteur et réviseur

Damien Larramendy, Traducteur et réviseur

Contact

Liesl Louw-Vaudran

Consultante

ISS Pretoria

Email: llouw@issafrica.org

ISS Pretoria

Block C, Brooklyn Court
361 Veale Street
New Muckleneuk
Pretoria, South Africa
Tel: +27 12 346 9500
Fax: +27 12 460 0998

ISS Addis Abéba

5th Floor, Get House
Building, Africa Avenue
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 11 515 6320
Fax: +251 11 515 6449

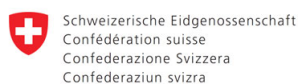
ISS Dakar

4th Floor, Immeuble Atryum
Route de Ouakam
Dakar, Senegal
Tel: +221 33 860 3304/42
Fax: +221 33 860 3343

ISS Nairobi

Braeside Gardens
off Muthangari Road
Lavington, Nairobi, Kenya
Tel: +254 72 860 7642
Fax: +254 73 565 0300

Les bailleurs de fonds



Ce rapport est publié grâce au soutien de la Confédération suisse, du Grand duché de Luxembourg, le gouvernement de Nouvelle-Zélande et du Hanns Seidel Stiftung. L'ISS souhaite également remercier pour leur appui les membres suivants de son Forum des partenaires: les gouvernements de l'Australie, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la Finlande, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède.